

Bulletin de santé

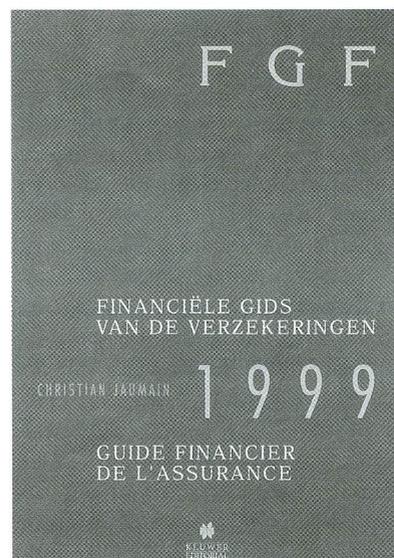
Le Guide Financier de l'Assurance

Christian Jaumain, professeur à l'UCL, a présenté dernièrement à la presse la neuvième édition du Guide Financier de l'Assurance. Le guide donne le bulletin de santé de 132 assureurs, qui représentent plus de 95 % de l'encaissement total du marché. Le diagnostic est en général positif, mais le professeur Jaumain lance aux compagnies l'avertissement suivant: elles ne vont pas pouvoir compter éternellement sur les plus-values exceptionnelles des années écoulées.

Pour la mise en œuvre du Guide Financier, le professeur Jaumain et Gert Baudoncq, rédacteur chez Kluwer Editorial, se sont basés sur les comptes annuels 1997, tels que les assureurs les ont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ils ont coulé ce matériel chiffré dans une forme plus visualisable et en ont dégagé une cinquantaine de ratios significatifs. Le dernier chapitre du Guide Financier classe les compagnies suivant un certain nombre de critères pertinents.

Pour éviter que des conclusions hâtives ne soient tirées du matériel

chiffré, le professeur Jaumain a profité de l'occasion de la présentation du Guide Financier pour développer l'explication de certains chiffres et ratios. Il a ainsi précisé que le total bilantaire des compagnies est en augmentation et qu'il s'est établi en 1997 à près de 3.000 milliards de francs. Les dix premiers assureurs en prennent près des deux tiers à leur compte. Au passif du bilan, on trouve 10,7% sous la rubrique des fonds propres et 82,5% sous celle des provisions techniques. En contrepartie de ces deux postes, on trouve noté du côté des actifs 92,3% de placements. On relèvera à



Le Guide Financier de l'Assurance 1999 radiographie chaque assureur ou presque qui opère sur le marché belge et le situe par rapport à ses concurrents.

ce sujet le recul de la portion des prêts hypothécaires.

Créances

Le professeur Jaumain souligne ensuite le fait que les assureurs ont de moins en moins de créances en cours sur leurs intermédiaires. En 1995, elles étaient encore inscrites pour 2,3% des actifs. En 1997, il n'y en avait plus que pour 1,8%. De plus, le nombre moyen de jours d'arriérés de primes est en baisse. C'est ainsi que les dix premiers assureurs du secteur devaient encore attendre en moyenne leurs primes 49 jours en 1995. En 1997, ce n'était déjà plus que 39 jours (voir le tableau 1). Le professeur Jaumain épingle: "Les deux champions, pour ce qui est des brefs délais de récupération, ce sont sans conteste la Smap et la CGER Assurances. Ils sont, il est vrai, les maîtres de leur réseau de distribution." A entendre le professeur Jaumain, les assureurs qui opèrent avec des courtiers ont de moins en moins peur de réclamer ce qu'on appelle le salaire de la peur. "Par le passé, les compagnies osaient à peine mettre leurs courtiers sous pression, de peur de les perdre. Du fait qu'il est de plus en plus malaisé de réaliser l'équilibre entre les entrées et les sorties, elles sont à présent contraintes à appliquer plus de sévérité."

1. Créances sur les intermédiaires (en jours)

Assureurs	1995	1996	1997
ABB	45	44	35
Axa	63	60	40
Patriotique	62	55	47
Royale Belge	60	56	49
Winterthur	44	43	46
AG 1824	61	54	55
Mercator & Noordstar	54	54	47
AGF/L'Escaut	77	79	93
Smap Accidents	29	31	29
Assubel Vie	52	64	49
CGER Assurances	19	10	7
Smap Pensions	28	9	10
Dix premiers	49	44	39

(L'ordre de succession des assureurs est fonction de leur code OCA)

Compte de résultats

En 1997, l'encaissement Vie des dix premiers assureurs se situe pour la première fois, avec 169,6 milliards, à un niveau plus élevé que celui des primes Non-vie, qui s'établit à 160,6 milliards de francs. En Vie, plus de 131% de ces primes va aux sinistres (indemnités plus augmentation des provisions). En Non-vie, c'est en moyenne 87%. Le bénéfice des dix premiers assureurs belges, en 1997, se monte en Non-vie à 12,6 milliards, et à 19,3 milliards en Vie. Le bénéfice total avant impôt des dix premiers assureurs du marché belge s'est établi à 52,9 milliards de francs. 82% de ce bénéfice est, toutefois, à imputer aux plus-values et aux produits exceptionnels. Grâce à cela, certains assureurs ont été en mesure de relever leurs provisions techniques ou de supporter des frais de restructuration.

Ratios

Le rendement des placements est, pour presque tous les assureurs du peloton de tête, en augmentation. Le professeur Jaumain souligne toutefois que le fait que le rendement net, soit le rendement sans les plus-values ni les frais de gestion, diminue progressivement pour se situer entre 6 et 7%. D'après lui, c'est la conséquence logique du recul des rendements sur les marchés financiers. Le ROE (*return on equity*) ou le rendement sur les



Christian Jaumain: "Les assureurs feront bien de mettre aussi vite que possible leurs recettes en équilibre avec leurs dépenses. La belle histoire des plus-values exceptionnelles n'est pas éternelle."

2. Solvabilité du Top Dix (1 = minimum légal)

Assureur	1995	1996	1997
ABB	8,0	9,4	12,7
Axa	3,3	2,7	5,2
Patriotique	3,1	3,8	4,8
Royale Belge	5,7	6,2	8,1
Winterthur	3,1	3,9	4,7
AG 1824	5,1	5,2	5,5
Mercator & Noordstar	1,8	3,9	5,4
AGF/L'Escaut	4,0	3,9	3,5
Smep Accidents	1,9	2,7	3,2
Assubel Vie	2,1	2,3	2,8
CGER Assurances	3,2	4,8	4,2
Smep Pensions	2,7	1,8	2,7

fonds propres, ratio qui intéresse avant tout les actionnaires, est en augmentation. Ici aussi, toutefois, les plus-values exceptionnellement bonnes en 1997 interviennent pour une grande partie de l'augmentation. Lorsqu'on ne tient pas compte des plus-values, alors le ROE est même négatif pour certaines compagnies.

Du fait que les fonds propres sont en augmentation, la solvabilité de la plupart des assureurs est, elle aussi, en augmentation (*voir le tableau 2*). La solvabilité est exprimée par le ratio des fonds propres plus les plus-values latentes divisé par la marge légale de solvabilité. Le professeur Jaumain juge que la solvabi-

lité des compagnies est satisfaisante. Certains assureurs ont même atteint en 1997 cinq fois le minimum légal.

Vigilance

Lorsqu'on considère les chiffres du ROE et de la solvabilité, on constate que les assureurs belges sont en excellente santé. Pourtant, le professeur Jaumain n'en brandit pas moins un index avertisseur: "Les bons résultats, en 1997, sont pour une large part à imputer à des plus-values élevées. Et celles-ci sont de toute manière temporaires. C'est pourquoi les compagnies doivent d'urgence tailler dans leurs coûts d'exploitation et maîtriser leurs ratios de sinistres. En Non-vie, c'est en moyenne 87% des primes qui sont consacrés aux indemnités et 30% en coûts d'exploitation. Au total, on en est donc à 117% de la prime. Le découvert est encore compensé à présent par les revenus des produits financiers. Mais cela ne constitue pas une véritable garantie. A l'avenir, la rentabilité du secteur va donc dépendre de sa capacité à réduire ce déficit."

Le Guide Financier de l'Assurance 1999 est une édition de Kluwer Editorial et peut être commandé au numéro 02/719.16.68. En formule d'abonnement, l'ouvrage coûte 22.900 francs. Pour la seule édition 1999, le prix est de 27.900 francs

VEERLE DE GRAEVE

